

Programme Bilan de Compétences

Être acteur de son devenir professionnel

PUBLIC
Toute personne souhaitant réfléchir sur son évolution professionnelle
DUREE
24h (durée de 6 semaines à 3 mois) dont 16h d'entretien et 8h de travail personnel
TARIF
2.500 € TTC
FINANCEMENTS POSSIBLES
<ul style="list-style-type: none"> • CPF [code 202] • Plan de formation
ORGANISATION
Séances en présentiel et/ou à distance
LIEU(X)
3, avenue Jean Jaurès Lyon 7 ou 11 rue Duphot Lyon 3
ACCESSIBILITE
En cas de besoin d'adaptation particulier, veuillez nous contacter

LES ÉTAPES DU BILAN DE COMPÉTENCES

1	Rendez-vous d'information préalable, gratuit et sans engagement
2	Choix du centre de bilan par le candidat
3	Financement du bilan de compétences (OPCO, CPF...)
4	Signature de la convention de bilan de compétences
5	Déroulement du bilan en 3 phases
6	Entretien de suivi post bilan à 6 mois

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Entretiens individuels uniquement, pour un suivi plus personnalisé
- Travail personnel inter-séances
- Prestation et accompagnement sur mesure

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Inventaires de personnalité (DISC)
- Tests d'intérêts (RIASSEC...)
- Livret de travail personnel (fiches analyse du parcours, portefeuille de compétences, enquête métier, grille diagnostic du projet...)

INTERVENANT-E
Clotilde GIRARD Consultante bilan et coach
CONTACT
Pour toute information, nous contacter par mail : contact@clotilde-girard-lyon.fr Ou téléphone : 06 01 08 46 39
DELAI D'ACCES AU BILAN DE COMPETENCES
Suite à votre contact, vous serez rappelé dans les 48h pour une prise de rendez-vous d'information

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire le point sur son parcours professionnel et ses motivations
- Identifier et valoriser ses compétences
- Construire un projet professionnel réaliste

LE DÉROULEMENT DU BILAN

Rendez-vous d'information préalable gratuit

1	Phase préliminaire
	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la demande, le contexte et la nature des besoins • Répondre aux questions et proposer une prestation sur-mesure (déroulement, méthodologie) • Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
2	Phase d'investigation
	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les compétences et aptitudes • Identifier les motivations, centres d'intérêt et valeurs • Définir des choix possibles d'évolution professionnelle • Evaluer la faisabilité du projet au regard de l'environnement
3	Phase de conclusion
	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les résultats de la phase d'investigation • Repérer les dispositifs permettant de concrétiser le projet • Construire un plan d'action pour le projet • Remise du document de synthèse
	Entretien de suivi post bilan (6 mois après la fin du bilan)
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un point sur la concrétisation du projet • Identifier des solutions de réajustement si nécessaire

Conformément à l'article R6322-32 à 39 et R6322-56-59 du Code du travail et au décret n° 2019-565 du 6 juin 2019